

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 août 2025

Délibération n°2025/047

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept août à 18H30, les membres du Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Roland DRAVET, Maire.

Étaient présents : MM Roland DRAVET, Alain EYNARD-VERRAT, Serge GAUDET, Mme Dominique HAZUCKA, MM Michel LÉGER, Vincent MAITRE, Pascal PESSOZ, Mmes Elodie POZIN-ROUX, Anne-Marie ROCHE, M. Franck ROCHE

Était absent : M. Damien BLANC

Convocation du : 21 août 2025 - Affichage du : 21 août 2025

Nombre officiel de Conseillers : 15

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 10/ Conseillers représentés : 0

M. Alain EYNARD-VERRAT a été élu secrétaire de séance.

OBJET : LOTISSEMENT LES NOYERS

Approbation de la phase d'Études de Projet (PRO)

Monsieur le Maire informe de l'état d'avancement du projet lotissement « LES NOYERS ».

Dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre pour l'opération du lotissement « Les Noyers », l'agence ROSSI avait transmis l'avant-projet d'aménagement composé de 11 lots et d'un habitat intermédiaire. Cet élément de mission a été approuvé par délibération n° 2022/114 du 15 décembre 2022.

Afin de poursuivre l'avancée de ce dossier, Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil municipal sur la phase d'Études de Projet (PRO). L'approbation de cette phase permettra de rédiger les documents de la consultation et de lancer les appels d'offres pour les travaux.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

APPROUVE la phase d'Études de Projet (PRO) du lotissement LES NOYERS ;

APPROUVE l'estimation financière s'élevant à 770 071.60 € HT dont 96 463 € HT réglés par la Communauté de Communes VAL VANOISE ;

TRAVAUX	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux de viabilisation du lotissement "les Noyers" travaux Commune de MONTAGNY	673 608.60	134 721.72	808 330.32
Travaux de viabilisation du lotissement "les Noyers" travaux de VAL VANOISE	96 463.00	19 292.60	115 755.60
TOTAL	770 071.60	154 014.32	924 085.92
Option 1 - remplacement mur en enrochement par mur en gabion	31 400.00	6 280.00	37 680.00
Tranche conditionnelle n° 1 - travaux de finition lotissement "les Noyers"	29 195.00	5 839.00	35 034.00

MANDATE le Maire pour faire constituer les Documents de la Consultation des Entreprises et à procéder à l'appel d'offres des travaux dans le cadre de la convention de mandat signée le 25 juillet 2022 avec la Société d'Aménagement de la Savoie ;

AUTORISE Monsieur le Maire à poursuivre cette opération ;

AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer tout document afférent à cette opération.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus.
 Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

*Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
 en Sous-Préfecture d'ALBERTVILLE le - 5 SEP. 2025*

Le Maire,

Roland DRAVET

